

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/05/23/2019030533/justel>

Dossier numéro : 2019-05-23/16

Titre

23 MAI 2019. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant exécution de l'ordonnance du 21 décembre 2018 visant à établir une allocation de logement en Région de Bruxelles-Capitale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 01-10-2021 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 20-06-2019 page : 63746

Entrée en vigueur : indéterminée

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2021-07-15/50, art. 34, 002; En vigueur : 11-10-2021>